

UNE LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

LE Souverain Pontife a daigné écrire à S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, la lettre suivante, en réponse à une circulaire adressée à son clergé par l'éminent prélat, qui en avait soumis un exemplaire à l'approbation du Saint-Père :

*A Notre cher fils Adolphe-Louis-Albert, cardinal Perraud,
évêque d'Autun, de Châlon et de Mâcon.*

Notre cher Fils,

Nous avons reçu et lu avec un vif intérêt votre circulaire concernant quelques points de discipline ecclésiastique, et Nous ne doutons pas que votre clergé, dont Nous connaissons la haute piété, n'ait accueilli avec docilité vos avis et vos sages conseils.

Parmi les divers points que vous avez mis en relief, il en est un surtout qui a spontanément fixé Notre regard, comme étant la base même et la condition essentielle de la discipline sacrée : Nous voulons parler de votre paragraphe sur l'esprit d'obéissance et de soumission au Siège apostolique et à l'autorité épiscopale. En attirant sur ce sujet l'attention de vos prêtres, vous avez voulu, et cela avec beaucoup de raison, les prémunir contre cette fièvre d'indépendance et de liberté effrénée, qui a envahi la société moderne et menace de l'ébranler jusque dans ses fondements. De l'esprit d'obéissance et de discipline sortira, comme son fruit naturel, cette union des cœurs et des volontés tant recommandée par le divin Sauveur et si indispensable dans des temps où nous voyons nos ennemis se coaliser et s'unir de plus en plus contre Dieu, son Eglise et son Christ.